

FEUILLE D'INFORMATION NATURA 2000

Destinée aux habitants des communes concernées par le site :
"HAUTE UBAYE ; MASSIF DU CHAMBEYRON"



Dracocephale d'Auricula
Photo J.E. Berthouze



Anemone de Bertoloni
Photo J.E. Berthouze

Déroulement de la démarche Natura 2000 sur le site

Le 23 juin 2009, le Comité de Pilotage Natura 2000 pour le site "HAUTE UBAYE; MASSIF DU CHAMBEYRON" se réunissait pour la seconde fois et approuvait le cahier des charges de l'étude du document d'objectifs (DOCOB), l'ONF étant désigné "opérateur" et à ce titre, chargé de l'étude.

L'analyse bibliographique et les prospections de terrain pour l'inventaire des habitats et des espèces de la directive ont commencé début juillet 2009 et se sont poursuivies en 2010.

L'année 2011 a été l'occasion de synthétiser les résultats des études naturalistes et socio-économiques. elle a également été mise à profit pour commencer à réfléchir ponctuellement aux actions de gestion à venir en vue de garantir le maintien de la biodiversité sur le long terme. Les résultats des études vous seront présentés lors de **réunions publiques en mairie** ce début d'année 2012 (cf. p.4 "le calendrier des réunions publiques en mairies").

Suite à cette réunion publique seront mis en place des **réunions de groupes de travail** thématiques : un sur **l'élevage et la forêt**, un sur **les usages de loisirs**. Il sera proposé en réunion publique à ceux qui le souhaitent de s'inscrire à l'un de ces groupes. Deux sessions seront programmées pour chacun de ces

thèmes. Le but étant de débattre sur ces thèmes et de faire ressortir des objectifs communs de conservation pour le site.

Enfin, cet automne une autre réunion communale sera organisée. Lors de celle-ci, pourvus des principaux éléments d'analyse écologique, économique et sociale de ce site et des réflexions issues des groupes de travail, nous définirons, en concertation, les enjeux et les objectifs de conservation du site, ainsi que les propositions d'actions à mettre en oeuvre pour atteindre les objectifs de conservation qui auront été retenus.

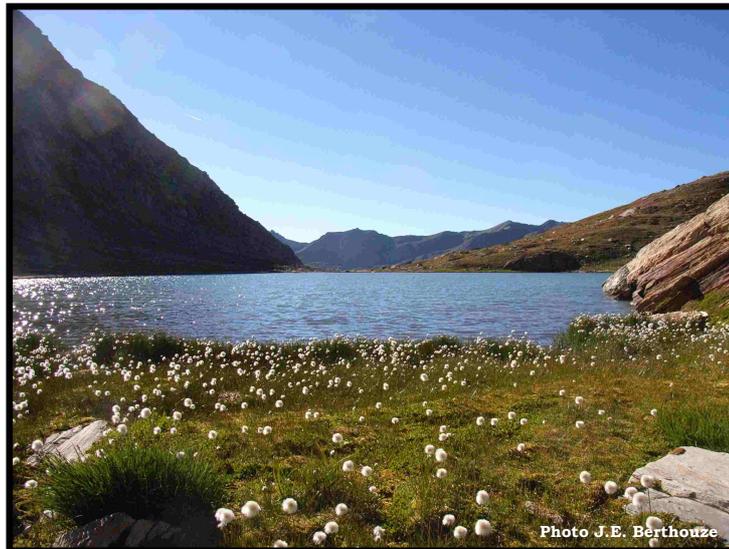


Photo J.E. Berthouze

A l'automne 2012, le comité de pilotage se rassemblera à nouveau pour étudier la proposition de

DOCOB constituée par :

- ✓ les résultats des inventaires naturalistes,
- ✓ l'analyse écologique des habitats et espèces sous forme de fiches individuelles,
- ✓ les objectifs de conservation à atteindre,
- ✓ les inventaires et descriptions des activités humaines,
- ✓ la "hiérarchisation des enjeux" de conservation et de gestion du site,
- ✓ les mesures de gestion proposées pour répondre aux objectifs de conservation.
- ✓ le budget prévisionnel d'application des actions de gestion préconisées dans le DOCOB.



Gentiane de Koch
Photo : J.E. Berthouze

ESPECES CONCERNEES PAR LA DIRECTIVE HABITATS INVENTORIEES DANS LE SITE "HAUTE UBAYE ; MASSIF DU CHAMBEYRON"



Joubarbe des montagnes
Photo : J.E. Berthouze

Les espèces visées par la directive, concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, sont inscrites sur des listes figurant en annexes II et IV de cette directive.

L'annexe II donne la liste des espèces animales et végétales dont la présence peut justifier la création de sites Natura 2000.

L'annexe IV donne la liste des espèces animales et végétales que les Etats membres doivent protéger strictement.

		ANNEXE II	ANNEXE IV
Les espèces Végétales		Dracocéphale d'Autriche Ancolie de Bertoloni	Ancolie des Alpes Saxifrage du Pays de Vaud
Les Insectes	Papillons		Apollon
Les Reptiles	Lézards		Lézard des souches Lézard des murailles
Les Mammifères	Chauves souris	Murin à oreilles échancrées Barbastelle Petit rhinolophe	Murin de Daubenton Murin à moustaches Murin de Brandt Murin de Natterer Noctule de Leisler Noctule commune Sérotine de Nilsson Sérotine commune Sérotine bicolore Pipistrelle commune Pipistrelle de Kuhl Pipistrelle de Nathusius Vespère de Savi Oreillard roux Oreillard montagnard
	Carnivores	Loup*	

NOTA : lorsque les espèces sont mentionnées dans les 2 annexes de la directive, nous ne les avons notées qu'en annexe II. l'astérisque (*) suivant les noms d'espèces, indique le caractère prioritaire de celles-ci.

Espèces de la Directive Habitats à présence potentielle non confirmée

Certaines espèces sont citées dans la littérature mais n'ont pas été retrouvées lors de la première phase d'inventaires. D'autres espèces, de part leur écologie, sont susceptibles d'être présentes sur le site.

		ANNEXE II	ANNEXE IV
Les espèces Végétales		Buxbaumie verte	
Les Insectes	Papillons	Damier de la Succise Ecaille chinée	Azuré du serpolet Sphinx de l'Argousier Sphinx de l'épilobe
Les Reptiles	Serpents		Coronelle d'Autriche Couleuvre d'Esculape Couleuvre verte et jaune
Les Mammifères	Chauves souris	Grand murin	Pipistrelle soprane Murin d'Alcathoé Grande Noctule Molosse de Cestoni
	Carnivores	Lynx lynx	



Liste des habitats d'intérêt Communautaire et Prioritaire présents sur le site

N°	Dénomination de l'habitat
MILIEUX FORESTIERS	
9420	Forêts alpines de Mélèze
9430	Forêts montagnardes et subalpines de Pin à crochets sur calcaire *
91E0	Forêt alluviale à Aulne glutineux et Frêne commun
LANDES ET FRUTICEES	
4060	Landes subalpines à Rhododendron et Landes subalpines à Myrtilles
4060	Fourrés à Genévrier nain et Fourrés à Genévrier sabine
4080	Fourrés à Saules subarctiques
PELOUSES ET PRAIRIES	
6230	Pelouses des combes à neiges alpines
4090	Pelouses épineuses des montagnes méditerranéennes
6170	Pelouses montagnardes en gradins à Avoine de Seyne et Séslerie
6170	Pelouses calcaires fermées alpines à Fétuque violette et laïche toujours verte
6170	Pelouses calcaires alpines des crêtes ventées
6230	Formations herbeuses à Nard, riches en espèces *
6210	Pelouses semi-arides à Brome ; à Brachypode
6210	Pelouses des vallées internes de la Durance à Fétuque du Valais
6520	Prairies de fauche de montagne et Prairies de fauche à Fétuque paniculée
6430	Formations à grandes herbes de type mégaphorbiaies
6110	Pelouses rupicoles à Orpins
MILIEUX ROCHEUX	
8110	Eboulis siliceux alpins
8120	Eboulis calcaires montagnards à subalpins
8130	Eboulis chauds à Calamagrostide argenté
8210	Falaises calcaires
8220	Falaises acides
NC	Glaciers; Glaciers rocheux; Névés
MILIEUX AQUATIQUES	
7240	Formations pionnières alpines à petits Carex *
7230	Tourbières basses alcalines
7140	Tourbières tremblantes à Carex rostrata
7220	Sources pétrifiantes avec formation de tuf *
3220	Rivières alpines avec végétations rupicoles herbacées
3230&3240	Rivières alpines avec végétations rupicoles ligneuses
3120	Eaux stagnantes d'altitude



l'astérisque (*) suivant la dénomination de l'habitat indique le caractère prioritaire de celles-ci.





Laiche à deux couleurs
Photo J.E. Berthouze

Date de la réunion publique en mairie à venir



Grassette commune
Photo J.E. Berthouze

La seconde réunion locale d'information est programmée :

**Mardi 26 juin 2012 à 17h00,
à la salle des Rencontres à Saint Paul sur Ubaye**

Cette réunion, organisée par l'opérateur (ONF) et la commune de Saint Paul sur Ubaye, est destinée à l'information de la population locale, elle est donc ouverte à tous. Elle est également l'occasion pour les habitants de signaler les richesses biologiques dont ils ont connaissance afin que leur présence puisse être prise en compte dans le document d'objectifs.

Le thème de cette réunion sera la présentation des résultats des études de terrain. Elle pourra être également l'occasion de discuter des mesures de gestion actuelles et à venir. Cette réunion sera animée par le chargé de mission de l'ONF et éventuellement des naturalistes ayant participé aux études.

Lors de cette réunion seront invités à s'inscrire, les personnes qui le désirent, aux différentes réunions de groupe de travail pour réfléchir ensemble à l'élaboration des mesures de gestion à préconiser dans le document d'objectifs du site.



Photo J.E. Berthouze

Pour toute question ou remarque concernant l'application de la directive habitat et la mise en place du document d'objectif joindre :

Jean-Eric BERTHOUBE

ONF – 5, rue des Silos - 05000 GAP

Téléphone : 04 92 53 19 76

Télécopie : 04 92 53 19 60

Courriel : jean-eric.berthouze@onf.fr